

<b>Formulaire de demande de permis</b> Ouvrage de prélèvement d'eau souterraine et de surface
--

**Espace réservé à l'administration :**

N° de matricule :	N° de demande :	
Reçu par :	Date de réception :	

**IMPORTANT :** Pour l'obtention d'un permis vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. L'inspecteur affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du certificat et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre certificat non conforme. Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation.

**Date de la demande :**

1. Identification du propriétaire			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

2. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Description des travaux			
Adresse :			
N° de lot :			
Type d'ouvrage :	<input type="checkbox"/> Puits destiné à la consommation humaine	<input type="checkbox"/> Puits <u>non</u> destiné à la consommation humaine	
	<input type="checkbox"/> Puits tubulaire [par forage]	<input type="checkbox"/> Pointe filtrante [par enfoncement]	
	<input type="checkbox"/> Puits de surface [par excavation]	<input type="checkbox"/> Puits de surface [par excavation]	

**Veillez cocher la case correspondante :**

Usage de l'immeuble :		
Capacité de pompage :	<input type="checkbox"/> Moins de 75 000 litres/jour	<input type="checkbox"/> Plus de 75 000 litres/jour
Nombre de personnes à alimenter :	<input type="checkbox"/> 20 et moins	<input type="checkbox"/> Plus de 20
Ce puits est-il destiné à remplacer un puits existant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Y a-t-il une parcelle en culture, un bâtiment d'élevage, un ouvrage de stockage de déjections animales, un cours d'exercice, un pâturage, une aire de compostage et/ou cimetière à moins de 30 mètres?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
La propriété est-elle située en zone inondable?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Pour quel type de consommation ou d'utilisation ce puits est-il prévu?	<input type="checkbox"/> Animale	<input type="checkbox"/> Arrosage
	<input type="checkbox"/> Humaine	<input type="checkbox"/> Autre
Le puits devra-t-il être scellé?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Est-ce qu'une construction principale était existante sur ce terrain au 15 juin 2002?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Distance entre le puits et les systèmes d'épuration :			
Distance entre le puits et le système d'épuration	Distance (en mètre)	Système étanche	Système non étanche
De votre propriété :	m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De votre voisin (1) :	m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De votre voisin (2) :	m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De votre voisin (3) :	m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De votre voisin (4) :	m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b>IMPORTANT :</b></p> <p>La réglementation provinciale Q-2, r.22 exige une distance minimale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 mètres entre un puits et un système d'épuration étanche</li> <li>- 30 mètres entre un puits et un système d'épuration non étanche</li> </ul>			
Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$		

4. Identification sur l'exécutant des travaux			
Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :	
Adresse :			
Téléphone :		Cellulaire :	

5. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande	
Veuillez cocher les documents fournis* :	
<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte notarié si récemment propriétaire ou procuration du propriétaire actuel, si nécessaire
<input type="checkbox"/>	Copie de votre certificat de localisation le plus récent, identifiant les informations de l'ouvrage de captage des eaux
<input type="checkbox"/>	Copie de l'estimation de forage et numéro d'enregistrement de l'entrepreneur
<input type="checkbox"/>	Plan de localisation des installations septiques existantes ou projetées sur le terrain et celles des voisins, s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	Rapport de forage du puisatier, 30 jours suite aux travaux
<input type="checkbox"/>	Rapport de surveillance de scellement du puits, par un professionnel, le cas échéant, 30 jours suite aux travaux
<input type="checkbox"/>	Étude hydrogéologique réalisé par un professionnel, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais de <b>50\$</b> requis
* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.	

6. Déclaration du requérant	
<p>Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas une demande de permis.</p>	
Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

<p>Ville de Terrebonne            Direction de l'urbanisme durable            790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4            Téléphone : 450-471-3008 / Télécopieur : 450-471-7515 / Courriel : <a href="mailto:urbanisme.durable@ville.terrebonne.qc.ca">urbanisme.durable@ville.terrebonne.qc.ca</a></p>
---

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter les règlements visant les ouvrages de captage des eaux souterraines et de surface sur le site internet suivant et les règlements provinciaux à cet effet :

**Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – Q-2, r.35.2**  
**Ministère du développement durable, environnement et de la lutte contre les changements climatiques.**  
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm>